

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2025 - (N° 324)

## AMENDEMENT

N ° I-CF251

présenté par

Mme Lebon, M. Maurel, M. Sansu, M. Tjibaou, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor,  
M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau,  
M. Peu, Mme Reid Arbelot et M. Rimane

-----

### ARTICLE 21

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.